

## Chantier ? Lève le pied !

26 juillet 2018

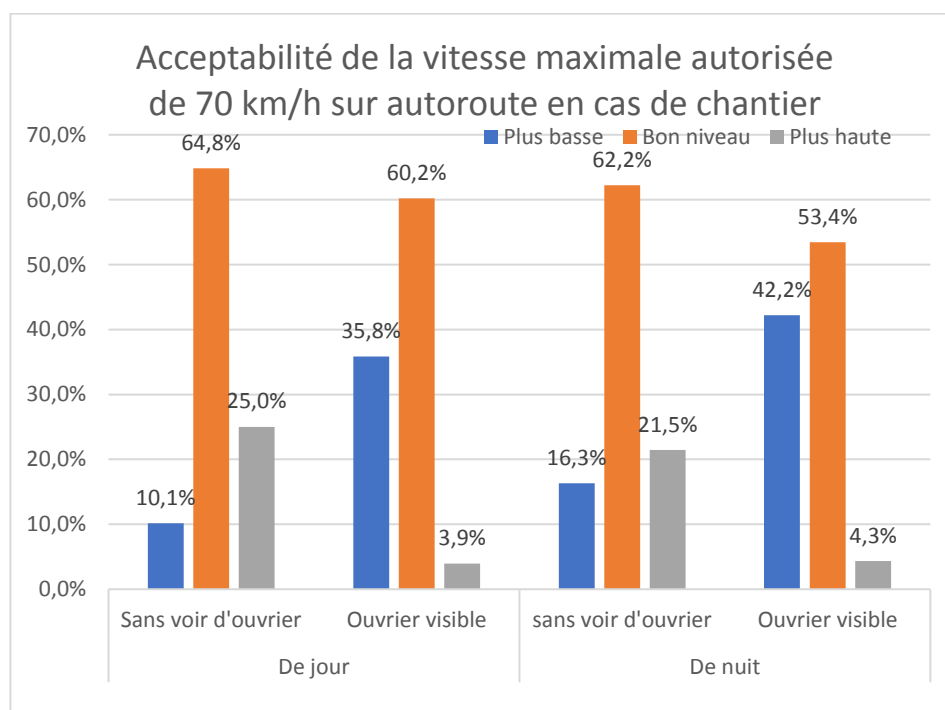
La SOFICO lance, avec le soutien du Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière Carlo DI ANTONIO, une campagne visant à sensibiliser les usagers à l'importance de ralentir à l'approche des chantiers autoroutiers et de respecter les limitations de vitesse imposées.



### UNE VITESSE MIEUX ACCEPTÉE QUAND LES AGENTS SONT VISIBLES... ET POUTANT !

Une enquête de l'Agence Wallonne de la Sécurité Routière sur l'acceptabilité de la vitesse sur autoroute en zone de chantier nous apprend que la vitesse de 70 km/h, généralement imposée en cas de travaux, serait jugée acceptable par une très large majorité de Wallons : **de jour, comme de nuit, 75% minimum estiment cette vitesse acceptable.**

- **Lorsque les ouvriers sont visibles**, de jour comme de nuit, ce chiffre grimpe même jusqu'à **plus de 95%**.
- Par contre, lorsque les ouvriers **ne sont pas visibles**, les Wallons sont plus nombreux à contester cette limitation : **25% de jour et 21,5% de nuit**.



La visibilité des ouvriers<sup>1</sup> joue donc un rôle dans l'acceptabilité de la vitesse. Pourtant, s'il est évident que lever le pied à hauteur d'un chantier concourt à la sécurité du personnel qui y travaille – souvent à très forte proximité du trafic - il est important de rappeler qu'un chantier, avec ou sans ouvriers en activité, reste une **zone de danger** pour tout conducteur puisque la configuration habituelle de la voirie est modifiée : les bandes de circulation sont rétrécies, déviées, ... Il est donc essentiel de respecter les limitations de vitesse pour sa **propre sécurité et pour celle des autres usagers**. Par ailleurs, on peut également

<sup>1</sup> Ces agents peuvent être absents d'un chantier suite à des conditions météorologiques défavorables à la tenue de travaux de qualité, suite à des temps de séchage de certains matériaux ou présents uniquement sur une partie d'un chantier.

rappeler que les agents de terrain peuvent être présents mais non visibles (exemple : travail sous un pont...).

## ACCEPTER... MAIS RESPECTER ?

Si une très large majorité de Wallons dit accepter cette vitesse, ce n'est pas pour autant qu'elle est respectée sur le terrain. Dans son récent [baromètre européen de la conduite responsable](#), la Fondation VINCI Autoroutes a mis en exergue que **les conducteurs belges sont les plus nombreux parmi les 11 pays sondés à reconnaître oublier de ralentir à proximité d'une zone de travaux** en dépit du risque que cela peut entraîner pour le personnel qui y intervient : ils sont **67%**.

## EN QUELQUES CHIFFRES...

Chaque année, sur les autoroutes wallonnes, à hauteur d'un chantier, on recense en moyenne<sup>2</sup> **4 décès et 145 blessés** (90 accidents).

Chaque semaine, sur les autoroutes belges, **deux camions absorbeurs de chocs**, qui accompagnent les chantiers mobiles, sont endommagés suite à un accident de circulation.

\*\*\*

Cette campagne, qui sera affichée pendant **tout le mois d'août** sur les **300 panneaux** qui bordent les autoroutes et principales nationales de Wallonie rappellera donc à chacun l'importance de ralentir à proximité d'une zone de chantier.

Elle sera également déclinée dans une **vidéo** disponible sur la page Facebook, le compte Twitter et le site Web de la SOFICO.

Vous pouvez télécharger via ce lien les affiches et la vidéo de la campagne :

<https://we.tl/wW6vli5Fcw>

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Retrouvez-nous sur  et 

<sup>2</sup> Moyenne décennale de 2008 à 2017